

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2012

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Claudine JACQUEMIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Jean-Marie HIRTZ, Elsa PLUMIER, Emmanuel TSCHITSCHMANN, Bernard BRAUN, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD.

Votants : 28

Conseillers absents - excusés : David CARABIN.

Procurations : Francine PIERRE à Odile CHANDELIER,
François KLAEYLE à Malika TRANCHINA,
Véronique DEVIGNES à Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER,
Samia MESSALTI à Jean-Pierre FRANOUX,
Yves COLOMBAIN à Geneviève FLEURY,
Marc BARRON à Sophie WAKEFORD.

Date convocation : 14 décembre 2012

N° 2012-089

Objet : Liste des décisions

Rubrique : 9.1

Rapporteur : Jean-Pierre FRANOUX

Le Conseil Municipal,

Où les explications du Maire et sur sa proposition,

Vu la Loi N° 96-142 du 21 février 1996,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22,

Prend acte des décisions municipales suivantes :

Culture et Vie Locale

- Convention avec la Croix Rouge, pour le poste de secours pour la Fête des Pains des 6 et 7 octobre 2012, pour un montant de 528€,
- Modification du contrat avec l'Entreprise DONO, pour le plancher du bal de la soirée dansante du 6 octobre 2012, fête des pains, pur un montant de 717.60€,
- Contrat de prestation avec l'Association Cie Richard Fabulette pour le spectacle « De mains de maître » du 11 novembre, pour un montant de 450€,
- Contrat de régie publicitaire avec l'entreprise Focalys pour le journal de fin d'année.

Direction Générale

- Convention avec le Collège Paul Verlaine et le Conseil Général pour la mise à disposition de la salle de restauration pour l'organisation de la cérémonie des vœux du 10 janvier 2013, à titre gratuit.

Affaires sociales, scolaires et associatives

- Convention avec Jean-No pour l'initiation des arts plastiques du 06 au 13 juin 2012, pour un montant de 500€,
- Convention avec l'Atelier « les petits choux » pour l'initiation aux escapades gourmandes du 10 octobre 2012 au 14 février 2013, soit 15 séances, pour un montant de 1 125€,
- Convention avec DECAUX Marie pour l'initiation aux arts plastiques du 10 octobre 2012 au 14 février 2013, soit 15 séances, pour un montant de 600€,
- Convention avec MASC pour l'initiation aux arts martiaux du 10 octobre 2012 au 14 février 2013, soit 10 séances, pour un montant de 350€,
- Convention avec Karaté Do Shin Bu Kan pour l'initiation aux arts martiaux du 28 novembre 2012 au 09 janvier 2013, soit 5 séances, pour un montant de 175€,
- Convention avec BZZZ ! Association pour l'initiation au cirque du 10 octobre 2012 au 11 février 2013, soit 15 séances, pour un montant de 656.25€,
- Convention avec MASC pour l'initiation au théâtre du 18 octobre au 20 novembre 2013, soit 5 séances, pour un montant de 300€,
- Convention avec RAVAUX Romain pour l'initiation aux à la création de jeux vidéo du 05 octobre 2012 au 22 février 2013, soit 15 séances, pour un montant de 1 050€,
- Convention avec CASABLOC pour l'initiation à l'escalade du 08 octobre 2012 au 15 février 2013, soit 45 séances, pour un montant de 3 555€,
- Convention avec ADEPS pour l'initiation à la baby gym du 08 octobre 2012 au 04 juillet 2013, soit 45 séances, pour un montant de 1 657.50€,
- Convention avec DECAUX Marie pour un projet artistique à Jéricho du 1er janvier 2012 au 29 juin 2012, soit 6 mois, pour un montant de 920€,
- Convention avec Stanislas Echecs pour l'initiation aux arts échecs du 02 mars 2012 au 29 juin 2012, soit 16 séances, pour un montant de 400€,
- Contrat de cession avec Crache-texte, pour un spectacle forum le 15 septembre 2012, pour un montant de 800€,
- Convention avec MASC pour l'initiation au basket et au modelage CME le 16 juin 2012, pour un montant de 370€,
- Fin de contrat GUSO avec Mathieu HOHLER et GUSO, spectacle de cirque le 16 juin 2012, pour un montant de 150€,
- Contrat de cession avec Vivien EVENTS pour le spectacle « contes de sables » le 7 avril 2012 pour un montant de 680€.

Date : 20 décembre 2012

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Affichage : 21 décembre 2012

Accusé de réception en préfecture
054-215403395-20121220-2012-089-DE
Date de télétransmission : 24/12/2012
Date de réception préfecture : 24/12/2012



Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX